



CGT Métropole AMP

La newsletter

Bonjour à toutes et tous,

La CGT place la **santé au travail** au cœur de ses priorités. Pourtant, depuis la disparition des CHSCT, la prévention des risques professionnels, notamment psychosociaux, recule dans la Fonction Publique Territoriale (FPT). Les chiffres sont préoccupants :

- **40 % seulement** des collectivités disposent d'un DUERP.
- Les plans de prévention négligent souvent les risques liés à l'organisation du travail, source de souffrances et d'accidents.

### Pourquoi participer ?

La CGT soutient le **Baromètre Santé Mentale 2026**, mené par la MNFCT (Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales), MoodWork et IdéalCO, pour :

- **Pour briser le silence** : Les risques psycho-organisationnels sont trop souvent minimisés ou individualisés par les employeurs. Votre témoignage permettra de **révéler l'impact réel de l'organisation du travail** sur notre santé.
- **Pour agir collectivement** : Plus nous serons nombreux à répondre, plus nos revendications seront **solides et incontournables**. Les résultats serviront à exiger des **plans de prévention primaire** et une organisation du travail respectueuse de notre santé.
- **Pour vous faire entendre** : Ce baromètre sera un outil puissant pour **mettre les employeurs publics face à leurs responsabilités** et les pousser à agir sur la pénibilité, les RPS (Risques Psychosociaux) et la qualité de vie au travail.

### Comment faire ?

Répondez au **questionnaire anonyme** entre le **11 mai et le 30 juin 2026** via ce lien:

---

 [Participer au Baromètre Santé Mentale 2026](#)

---

**Chaque voix compte:** partagez ce lien avec vos collègues. Ensemble, construisons un avenir du travail plus sain.

**Syndicat CGT des Agents  
de la Métropole Aix Marseille Provence**